

La Gentiane

La gentiane est encore produite dans **beaucoup** de fermes.

Il y a par tradition une installation de distillation dans quasiment chaque métairie. Mais les restrictions sont sévères : l'alambic ne peut être déplacé hors du domaine, la production et les stocks sont contrôlés par la Régie fédérale des alcools.

La fabrication proprement dite nécessite de nombreuses heures de travail. En été ou au début de l'automne, on commence par extraire les racines de gentiane du sol.

Comme celui-ci est très rocailleux, cette opération demande de grands efforts, du **moins** lorsque l'on creuse à la main.

Il existe également des pics à gentiane actionnés avec un tracteur, mais ils ont le désavantage de causer davantage de dégâts au sol que le travail à la main.

Une fois extraites, les racines de gentiane sont nettoyées, hachées et mises en tonneau avec de l'eau. Après un minimum de six semaines à deux mois de fermentation, la distillation peut commencer. Elle se passe en deux temps. La première étape consiste à distiller les racines et leur **liquide** de fermentation. On obtient un premier distillat légèrement trouble. Celui-ci est ensuite distillé une deuxième fois à feu doux afin de l'affiner et d'obtenir la pureté et la concentration d'alcool souhaitées (45 à 50 degrés). Ce n'est qu'à ce moment-là que l'on obtient la gentiane que l'on peut déguster dans les métairies.

Il faut relever que le rendement est faible, puisque l'on obtient environ 6 litres de produit fini à partir de 100 kilos de racines.

L'alcool de gentiane est connu loin à la ronde, notamment pour ses vertus médicinales. En phytothérapie, la racine **séchée** est prescrite pour traiter les anémies causées par le manque de fer. On l'utilise entre autres pour soulager les maux d'estomac.

Quant au goût si spécifique de cet alcool, il fait qu'on l'adore ou qu'on le déteste.

Par son originalité, la gentiane est une **pièce** maîtresse de l'identité du terroir des crêtes jurassiennes.

(Source : Chasseral, roi des sommets jurassiens, par PRO JURA 2001, texte de Manfred Buhler, p. 197)

Michel Huot

Plante Médicinale à l'effet **amer** et digestif utilisée lors de divers **troubles digestifs**, se présente en général sous forme de tisane (infusion).

Contenu : > principes amers (sécoirridoïdes)> tanins > mucilages

